Le LIEN *Magazine*

Le magazine de la commune de Donnemarie-Dontilly

Donnemarie-Dontilly, Un bilan et des défis !

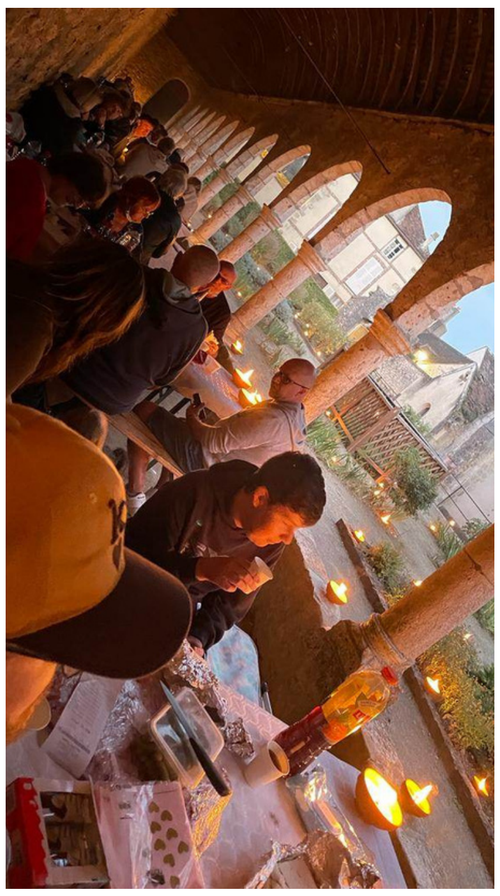

p.5
Bonne rentrée !

p.6
Bilan de mi-mandat
Trois ans à votre service

p.14
Bref retour en images

N°4- SEPTEMBRE 2023

Sommaire

3 - ÉDITO DE MADAME LE MAIRE

5 - L'ACTUALITÉ DE NOTRE COMMUNE

6 - BILAN DE MI-MANDAT

14 - BREF RETOUR EN IMAGES

18 - POINT SUR LES TRAVAUX

19 - LE COIN ÉCO

19 - LE COIN DES ASSOCIATIONS

24 - HOMMAGES

25 - EXPRESSION DES GROUPES

26 - INFOS CITOYENNES

27 - IDÉES DE SORTIES & AGENDA

28 - ÉTAT CIVIL

Numéros Utiles

Collectivités de rattachement

Mairie : 01.64.60.21.80 / www.donnemarie-dontilly.fr

Communauté de Communes : 01.60.67.09.10

Conseil départemental : 01.64.14.77.77

Services de l'État

Préfecture (Melun) : 01.64.71.77.77

Sous-préfecture (Provins) : 01.60.58.57.77

Conciliateur de justice : 01.60.69.40.40

Point d'accès au droit (avocat gratuit)
01.64.31.07.83

Services départementaux

Maison Départementale des Personnes Handicapées : 01.64.19.11.40

Maison des Solidarités de Provins : 01.60.52.51.00

Numéros Info-Service

Questions sur la COVID : 0 800 130 000

Enfance en danger : 119

Violences conjugales : 3919

Maltraitance sur personnes âgées et personnes en situation de handicap : 3977

Personnes sourdes et malentendantes : 114 **(par visiophonie, tchat, sms)**

Addiction à l'alcool : 0980 980 930

Addiction au tabac : 3989

Addiction aux drogues : 0800 23 13 13

Numéro d'astreinte de la mairie : 07 61 56 11 05

A composer uniquement en cas d'urgence relative* en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

Pour une urgence absolue, composez le 15 (samu), le 17 (gendarmerie) ou le 18 (pompiers) !

**Urgence relative = fuite d'eau, arbre couché sur une chaussée, animal errant.*

Suivez notre actualité sur le Facebook de la commune ou via Panneau Pocket !

DIRECTRICE DE PUBLICATION : Sandrine SOSINSKI, Maire
Élue à la communication : Séverine MASSON
Rédaction et conception : Agence Akatsuki, communication & relations publiques
Imprimerie : POINT DE REPÈRE - 77370 VANVILLÉ
IMPRIM'VERT La Mairie de Donnemarie-Dontilly agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.

ÉDITO

Le service de la commune et du public à cœur : le grand projet du quotidien

Chères Donnemaritaines,
Chers Donnemaritains,

Au moment de faire le bilan de mi-mandat, à vous toutes et tous, je veux réaffirmer la détermination de votre équipe municipale. Depuis trois ans, les élus n'ont pas économisé leur énergie pour vous servir et servir la commune. Et ils ne le feront pas dans les trois années à venir !

Notre force, c'est votre confiance. Et c'est cette confiance qui nous a permis de faire face ensemble aux crises qui se sont succédées depuis trois ans. Sanitaire, financière, géopolitique et climatique, chaque crise a impacté notre commune mais nous avons maintenu le cap pour en atténuer les effets et continuer de construire notre grand projet du quotidien.

Notre grand projet du quotidien, c'est d'abord protéger. Malgré des charges supplémentaires pour la commune, nous sommes restés fidèles à notre ligne de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux tout en maintenant des projets. Malgré des charges supplémentaires, nous avons tenu plusieurs de nos engagements comme l'installation de la vidéo protection, les aménagements des voiries à Bescherelles ou la sécurisation autour de l'école élémentaire. Malgré des charges supplémentaires, nous nous efforçons de répondre aux enjeux climatiques avec le déploiement des ampoules à LED ou le plan de rénovation énergétique des bâtiments. Malgré des charges supplémentaires, nous avons continué à vous proposer de nombreux événements.
Je sais que le temps peut sembler parfois long mais nous avançons avec les finances qui sont les nôtres, avec un patrimoine bâti vétuste.

Notre grand projet du quotidien, c'est aussi favoriser les services. Avec près de 900 rendez-vous individuels honorés en trois ans, je mets toute mon énergie à votre service pour répondre à vos questions et trouver des solutions à vos difficultés au quotidien.

.../...

Sandrine Sosinski

Maire de Donnemarie-Dontilly
1ère Vice-présidente de la Communauté de Communes de la Bassée-Montois
Conseillère départementale

PERMANENCES

Madame le Maire reçoit chaque mardi sur rendez-vous.
Merci de contacter le secrétariat au **01.64.60.21.80**
en précisant l'objet du rendez-vous.

Il s’agit bien évidemment de favoriser également les services structurants. C’est la raison pour laquelle nous avons acquis une bâtisse rue Marie Chaubart afin d’y créer une maison des services où des permanences seront tenues par des professionnels. C’est aussi la raison pour laquelle nous nous engageons vers une agence postale.

En termes de services, nous avons deux défis majeurs à relever : favoriser l’installation d’une enseigne commerciale dont les tarifs correspondent au revenu moyen des Donnemaritains et continuer de rechercher un médecin. Même si ces deux sujets ne relèvent pas de la compétence du Maire, je m’emploie au quotidien pour trouver des solutions en multipliant les rendez-vous avec les professionnels de la grande distribution et avec les médecins.

En termes de services, c’est aussi mettre le développement durable au cœur de nos préoccupations. Si cette thématique guide déjà une bonne part de nos actions (le bilan de mi-mandat vous en fera la démonstration) elle nécessite de pouvoir répondre aux exigences règlementaires d’interdiction de l’usage de produits phytosanitaires dans toutes nos opérations de désherbage. Je pense, ici, plus particulièrement à nos cimetières, pour lesquels un désherbeur vient d’être acheté afin de permettre leur entretien et la transition raisonnable vers la végétalisation.

En termes de services, nous avons dû essuyer un coup dur le 1er avril dernier avec la fermeture de la déchèterie située sur notre commune suite à la décision d’Eric Jeunemaître, Président du Smetom-Geeode. Si je peux entendre les craintes de sécurité du Président du Smetom-Geeode, je ne partage ni ses méthodes ni ses interprétations des documents. Je lui ai écrit deux courriers dans lesquels je lui demande de revenir sur cette décision injustifiée. Ces courriers sont à votre disposition en mairie. A plusieurs reprises, j’ai rencontré les services de l’État. Je ne manquerai pas de revenir vers vous dès que j’aurai de plus amples informations et vous pouvez compter sur ma pugnacité pour poursuivre le combat ! Encore une fois, pour maintenir le service, nous allons proposer des solutions alternatives comme le renforcement du ramassage des encombrants et des déchets verts. Pour appuyer ma demande, des Donnemaritains ont initié une pétition. Je tiens à les remercier, ainsi que les communes aux alentours qui ont relayé cette initiative.

Notre grand projet du quotidien, c’est enfin de construire un quotidien qui nous rassemble dans le cadre rural qui est le nôtre. Depuis 2020, nous faisons scrupuleusement respecter le PLU et nous nous battons contre toute forme d’artificialisation pour préserver notre caractère rural mais également pour limiter l’impact des inondations. Nous allons aussi nous doter de deux outils : un permis de louer et un permis de diviser pour protéger notre bien vivre dans la commune.

Ce quotidien qui nous rassemble passe aussi par les rapports que nous entretenons les uns avec les autres. Notre vivre ensemble est l’un de nos biens les plus précieux mais il est le résultat d’un équilibre fragile. Si je joue le rôle de médiatrice dans certains cas, chacun doit aussi avoir pleinement conscience qu’il doit respecter l’autre dans chacun de ses actes : par exemple, dans sa façon de parler comme dans le bruit généré mais aussi dans le respect du cadre réglementaire. Cependant, chacun doit garder la tolérance à portée de main et de réflexion.

Avec mon équipe municipale, nous allons continuer à faire avancer Donnemarie-Dontilly.

Bien chaleureusement et fidèlement

Sandrine SOSINSKI

Maire de Donnemarie-Dontilly

Lundi 4 septembre 2023

Bonne rentrée !

Début septembre, le rituel est immuable dans toutes les familles. Le cartable ressort du placard pour reprendre sa place au pied du bureau. La rentrée est là !

Ainsi, le 4 septembre dernier, 107 "petits" et 181 "grands" ont rejoint, respectivement les classes de l'école maternelle de la Butte Saint-Pierre et de l'école élémentaire de l'Auxence, accueillis par l'équipe enseignante, le personnel périscolaire ... et Madame le Maire, Sandrine Sosinski, accompagnée de son premier Adjoint en charge de la jeunesse, Jean-Claude Borzucki, qui n'auraient pas manqué cet événement important de la vie de la commune.

Cette rentrée a été vécue avec, peut-être, plus de sourires, car grâce à la mobilisation de tous, une classe à double niveau (CE2/CM2) a pu être rouverte à l'école élémentaire. Une bonne nouvelle qui permet de contenir tout effet de surcharge dans les classes et d'offrir plus de confort d'apprentissage aux élèves.

ÉCOLES : QUOI DE NEUF POUR LA RENTRÉE ?

Les services techniques municipaux ont profité de l'été pour procéder à la rénovation du muret de l'école maternelle de la Butte Saint-Pierre. Afin d'améliorer le confort d'étude des élèves de l'école de l'Auxence, ils ont, aussi, réalisé le creusement des tranchées et des traversées de murs nécessaires à l'installation de la fibre optique. Ceci va permettre à l'entreprise Montelec d'effectuer les travaux.

BILAN DE MI-MANDAT

Trois ans à votre service !

Mai 2020 - septembre 2023.

Nous voilà parvenus à mi-chemin du mandat municipal. Et si nous faisions le point ? Dans les pages qui suivent, nous avons souhaité, dans une exigence de transparence, vous rendre compte des actions menées au cours de ces trois années. Malgré la crise sanitaire et le contexte d'inflation que nous connaissons aujourd'hui, la ligne de conduite municipale a toujours été celle de la mise en œuvre d'un projet de ville cohérent, fondé sur la proximité, le lien social et la promotion d'un service public de qualité, et sur un objectif précis : l'amélioration de notre cadre de vie.

1. Une commune proche et à l'écoute

Une commune engagée lors des crises

Ces trois dernières années ne nous auront pas épargnés ! Elue pendant la pandémie de COVID, la majorité municipale a su faire acte d'adaptation pour répondre à la sécurité des habitants (distribution de masques, organisation de la rentrée scolaire ...), tout en soutenant l'activité de notre commune (aide aux commerçants, maintien de l'aide logistique et des subventions aux associations ...).

Face aux inondations et à l'incendie qui a eu lieu dans la rue Marie Chaubart, elle s'est mobilisée, aux côtés des services de secours, pour appuyer un retour à la normale le plus rapide possible et venir en aide aux habitants sinistrés.

Un service public renforcé

La municipalité a fait de l'excellence du service public une de ses priorités. Cet engagement s'est concrètement traduit par la mise en place d'un accueil des enfants par les agents municipaux lors de la crise sanitaire, la création d'un téléphone d'astreinte et le renforcement des astreintes communales, mais aussi par l'adaptation des services municipaux au rythme de vie des habitants à l'image de l'extension des horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie, la mise en place d'un ramassage des encombrants ou encore la révision des horaires de déneigement afin que ceux-ci correspondent à ceux de départ au travail.

ce sont aussi des élus proches de vous ...

900 rendez-vous honorés par Madame le Maire depuis juin 2020

des réunions de quartier

... et une communication dynamisée

BILAN DE MI-MANDAT

2. Une commune sûre et bienveillante

Une sécurité accrue

Parce que la commune doit être la première protectrice des habitants, la majorité municipale a fait de la sécurité un de ses chevaux de bataille principaux.

Concrètement, elle a :

1. mis en place une police municipale ; recruté son agent ; renforcé sa collaboration avec la Gendarmerie nationale par le biais d'opérations conjointes.

2. déployé un système de vidéoprotection sur toute la ville et ses hameaux.

3. procédé aux travaux de sécurisation des aires de jeux.

4. remis en place la fermeture de la rue Radepont aux heures d'entrée et de sortie des enfants de l'école élémentaire.

5. réalisé les travaux de ralentissement sur l'avenue de la Libération

6. amélioré la sécurité piétonne sur le boulevard d'Haussonville

7. finalisé les études et signé les documents permettant la construction de la future caserne de sapeurs-pompiers de Donnemarie-Dontilly.

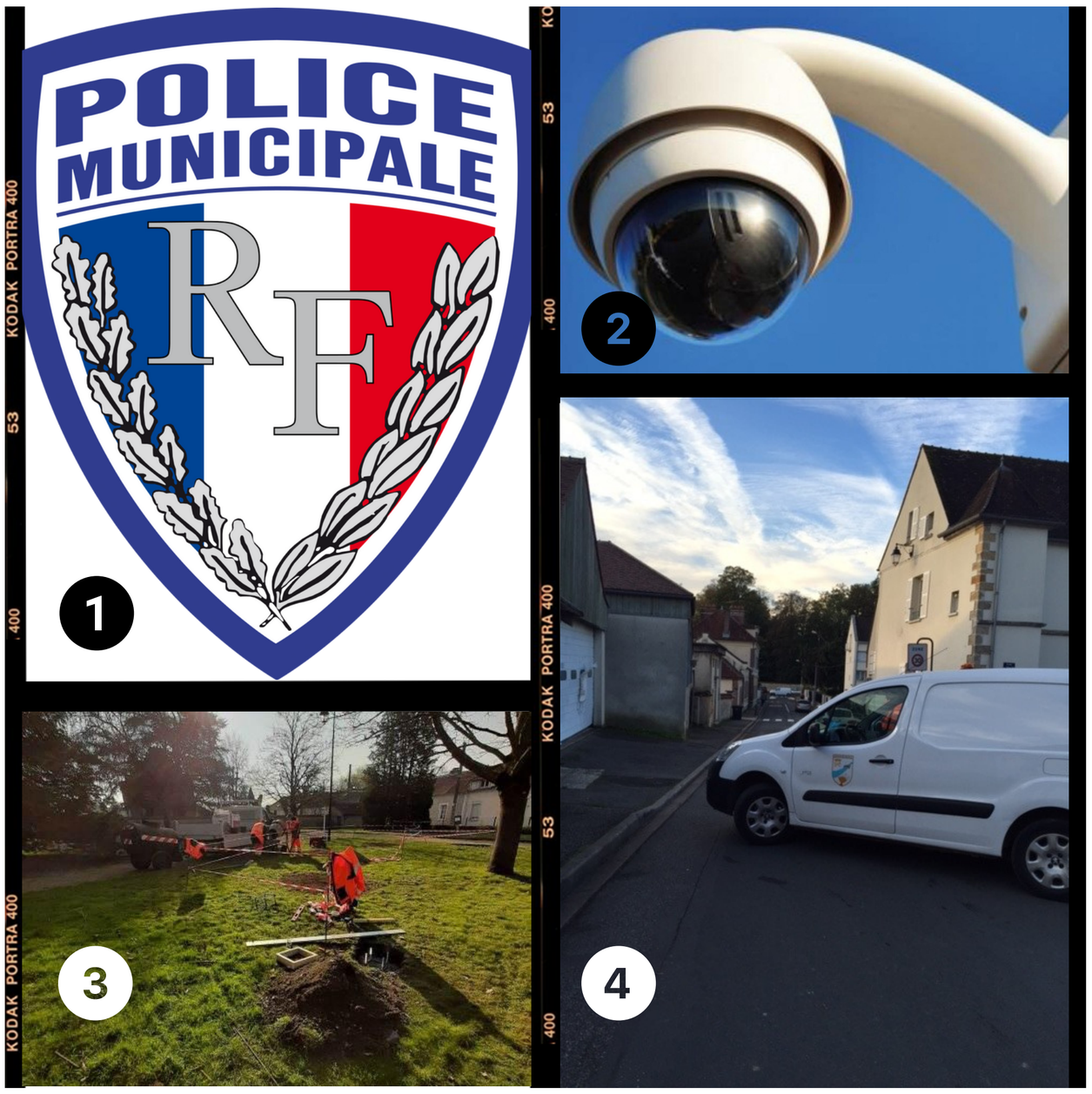

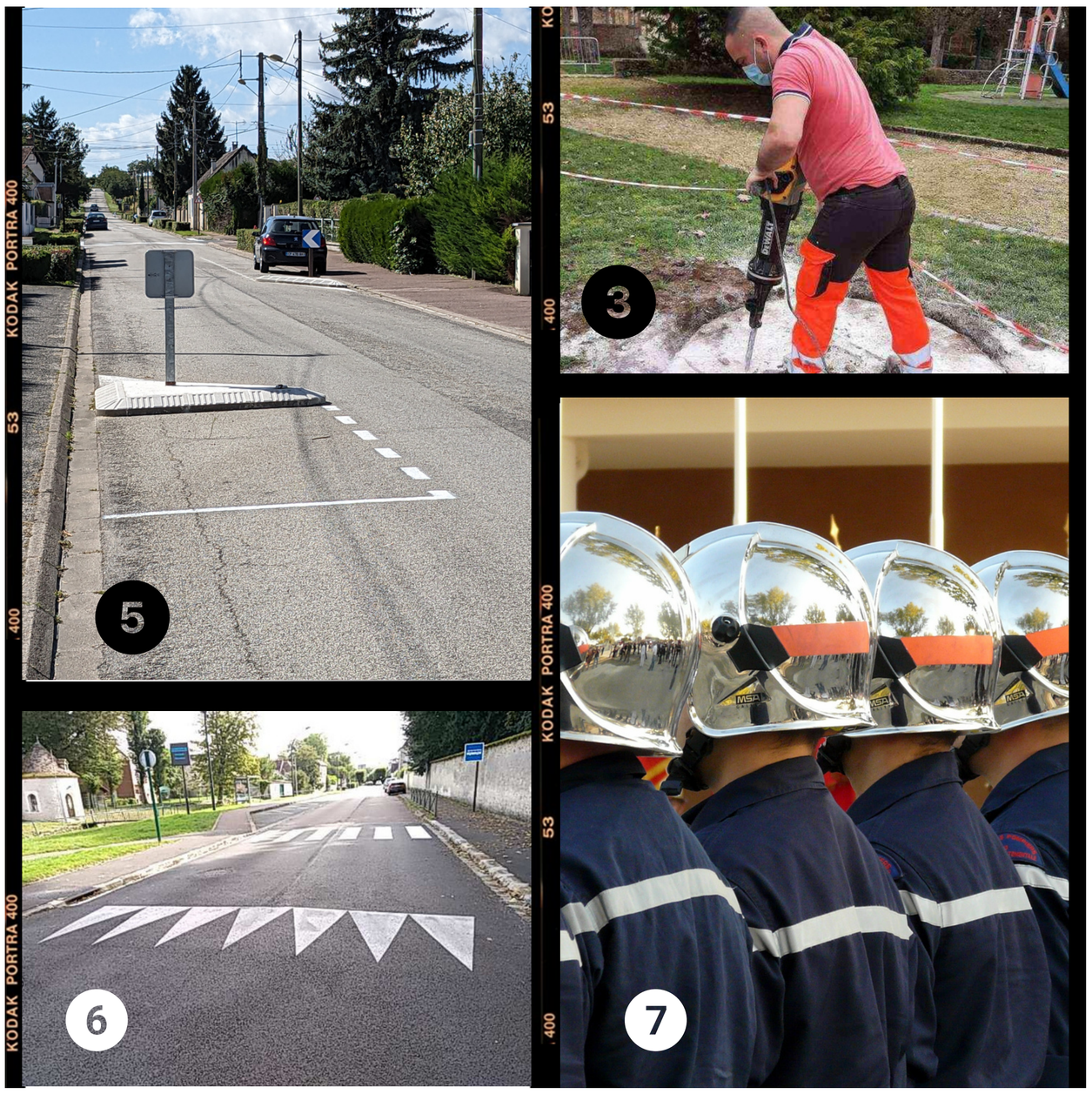

BILAN DE MI-MANDAT

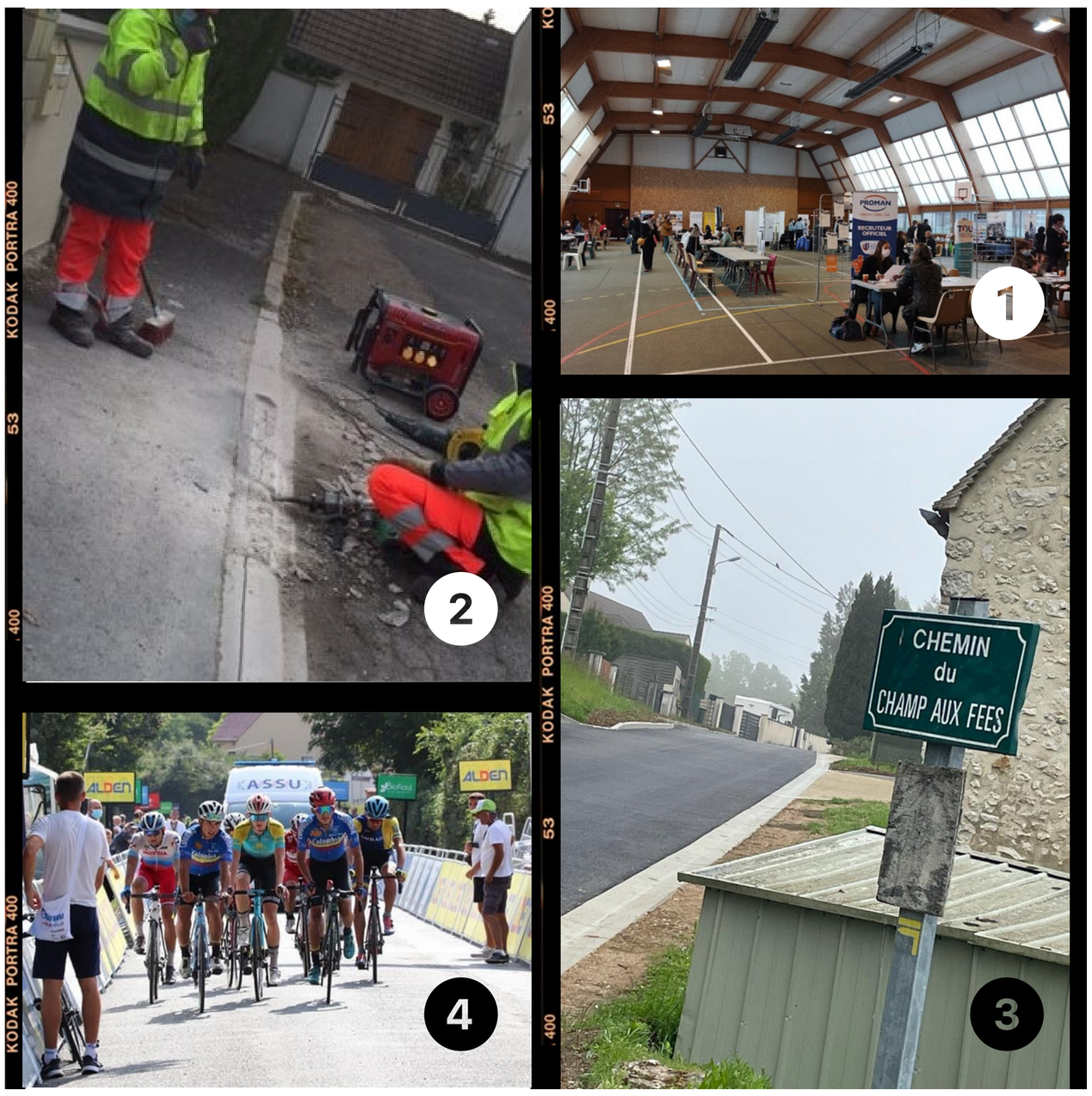

Une action solidaire pour tous

Donnemarie-Dontilly, une ville à vivre pour tous ! Tel est l'objectif poursuivi par la majorité municipale depuis trois ans. Cet engagement s'est concrétisé par :

- la tenue d'un forum de l'Emploi et de la Formation 1
- l'aménagement de voiries pour favoriser la mobilité des personnes en situation de handicap 2
- la signature d'une convention entre la bibliothèque municipale et le foyer Les Tournesols, afin de faciliter l'accès à la culture pour ses résidents
- la réactivation du plan "personnes vulnérables et isolées"
- la réalisation de travaux d'aménagement à Bescherelles 3
- une considération du bien-être animal
- l'implantation d'arbres à livres
- la venue de nombreux évènements 4

Ecoles et jeunesse

La commune doit être un lieu d'épanouissement pour les jeunes générations. A cet égard, la municipalité a fait de l'école une priorité en :

- se battant, aux côtés des associations, pour le maintien d'une classe à l'école élémentaire de l'Auxence, après décision de fermeture par les autorités académiques 1
- permettant l'ouverture d'une classe Ulis, outil d'intégration scolaire
- engageant des projets de rénovation énergétique et d'installation de la fibre dans les écoles 2
- favorisant l'initiation à la langue allemande
- instituant des récompenses pour les nouveaux CP, le passage en sixième et les diplômés 3

Au-delà du simple cadre scolaire, elle a souhaité promouvoir la valeur travail en ouvrant au plus grand nombre les jobs d'été et les chantiers jeunes citoyens. 4

BILAN DE MI-MANDAT

3. Une commune durable et responsable

Une politique environnementale au cœur du quotidien

Depuis plusieurs années, maintenant, les questions de développement durable et de changement climatique sont au centre des préoccupations humaines. Hier apanage des Etats et des grandes organisations, elles sont, aujourd'hui, de la responsabilité et de l'engagement concret de toutes et tous. Face à un tel constat, dès son arrivée en fonction en juin 2020, la majorité municipale s'est saisie de ce thème à bras le corps. Parce qu'une commune se doit d'être écoresponsable, elle a poursuivi un double objectif :

- réduire l'impact énergétique et environnemental de la commune
- contribuer à la biodiversité

En trois années, elle a entrepris des mesures concrètes à l'image de :

1. l'installation de bornes de rechargement pour les véhicules électriques au parking René Cassin
2. la transition des éclairages publics vers la technologie LED
3. la mise en place de l'éco-paturage
4. la création de rendez-vous écocitoyens avec les opérations "Nettoie ton trottoir" et la participation à l'opération Berges Saines
5. l'attribution de budgets participatifs régionaux pour les nids d'hirondelles et le jardin sauvage
6. l'apprentissage de l'éco-citoyenneté au centre de loisirs communal

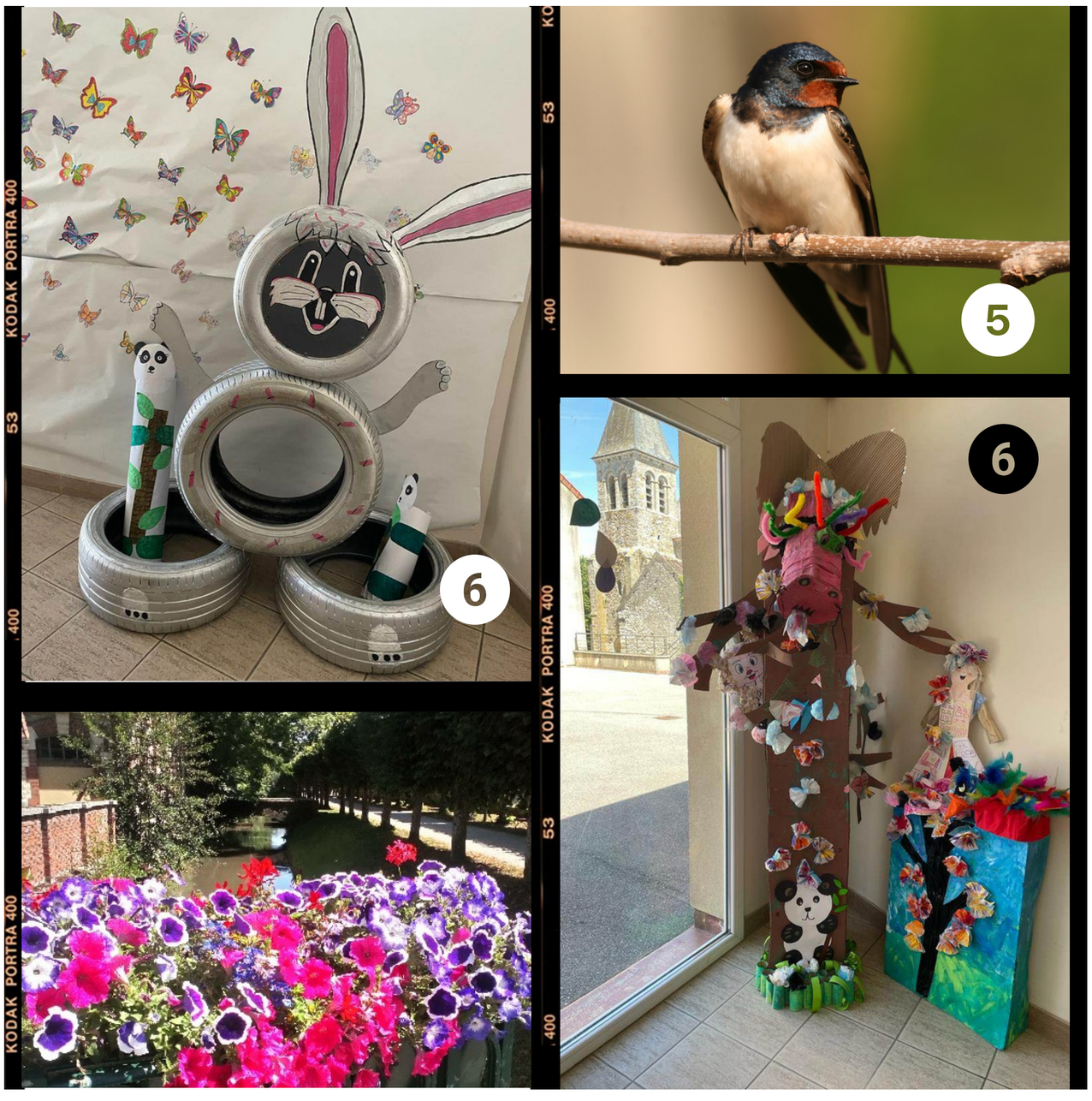

BILAN DE MI-MANDAT

Entretien et amélioration du cadre de vie

Au quotidien, les services et la municipalité s'appliquent à être réactifs et à intervenir pour améliorer sans cesse notre cadre de vie. Bien évidemment, l'équipe municipale a mis un accent particulier sur l'entretien de la voirie et des bâtiments durant les premières années du mandat.

Parallèlement, nous avons installé un columbarium et acquis un terrain pour permettre une extension future du cimetière de Dontilly et, ainsi, répondre aux demandes d'inhumation.

Un jardin sauvage a été créé rue du Moulin à Tan.

Devoir de mémoire

Rendez-vous républicains, les cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre ont pu retrouver leur format public au lendemain de la levée des contraintes sanitaires imposées par le COVID.

Par ailleurs, la municipalité a souhaité conforter cet instant solennel en instaurant un moment de recueillement sur les tombes de nos compatriotes morts pour la France.

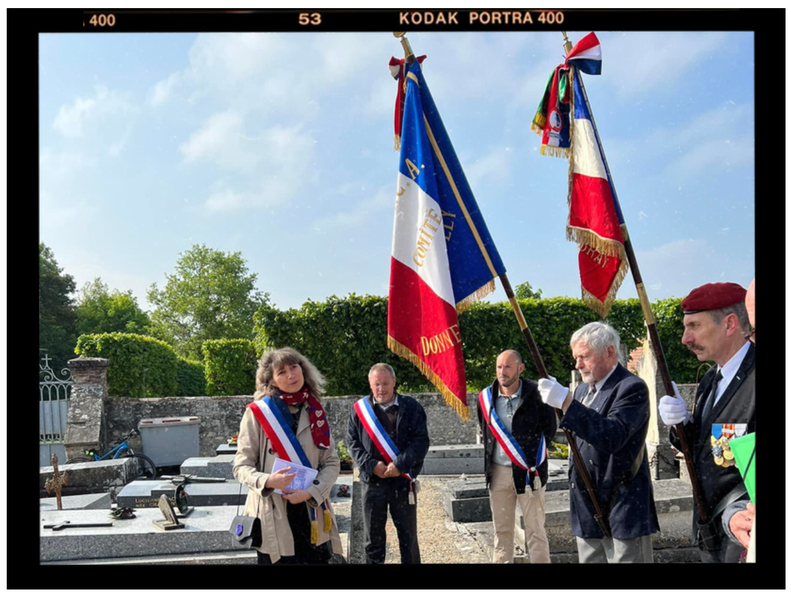

Des budgets pour anticiper l'avenir

Malgré les différentes crises traversées et le contexte inflationniste actuel, la municipalité a fait le choix, depuis trois ans, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

BILAN DE MI-MANDAT

4. Une commune dynamique et attractive

DES ÉVÉNEMENTS POUR TOUS
LES GOÛTS ET A TOUTES LES SAISONS

La culture, le sport et les événements sont tout autant des vecteurs de dynamisme et d'attractivité locale, que des facteurs de cohésion sociale. C'est la raison pour laquelle, la municipalité, au cours de ces trois années, a diversifié les rendez-vous proposés aux Donnemaritaines et Donnemaritains.
Au titre des grands événements, citons par exemple :

- le passage du Tour de l'Avenir 1
- le Festival Emmenez-moi 2
- Inventio 3
- Orchestre Symphonique En Résonance (O.S.E.R.) 4
- un inoubliable concert de Johnny Rock 7

Mais la vie à Donnemarie-Dontilly, cela a également été :

- Donnemarie à la bougie 5
- le marché de Noël 6
- les parades
- Donnemarie Féérie 8
- le printemps donnemaritain, douceurs d'été, couleurs d'automne ...

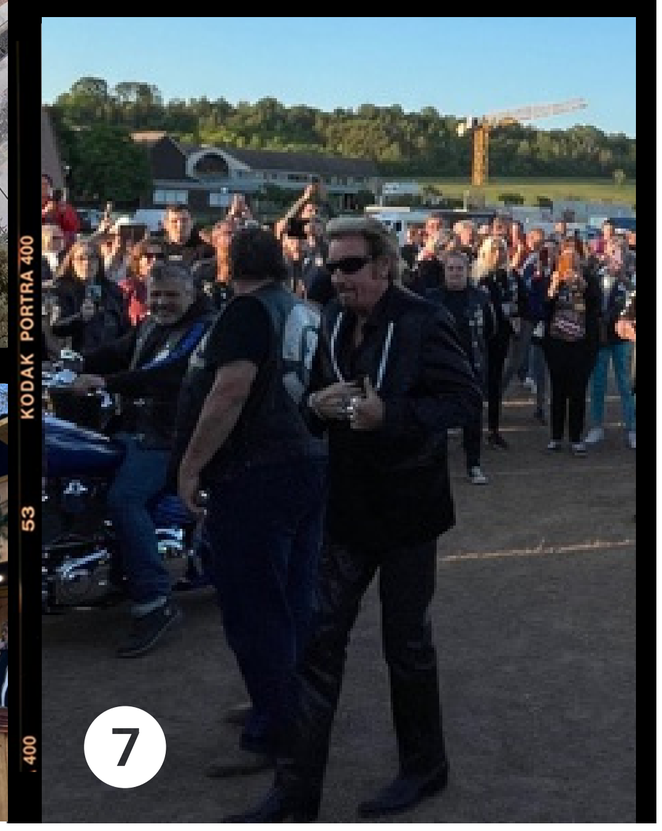

BILAN DE MI-MANDAT

UNE COMMUNE QUI SAISIT LES OPPORTUNITÉS

Ce n'est pas parce qu'on est une commune rurale, qu'il faut s'interdire de rêver en grand. A cet égard, la majorité municipale a su saisir toutes les opportunités pour faire de Donnemarie-Dontilly, une ville où le bien-vivre est reconnu :

- inscription au programme Petites Villes de Demain
- ouverture à l'Europe, notamment auprès des jeunes générations 1
- représentation de Donnemarie-Dontilly au comité de décision du Majestic 2
- retour d'un poissonnier sur le marché du lundi

UNE COMMUNE REMARQUABLE ET REMARQUÉE

Grâce à l'action de la municipalité, Donnemarie-Dontilly :

- a vu son label "Village de caractère" maintenu
- est entrée dans le réseau des Villes et Villages de Justes 3
- a accueilli un défilé des SNU 4

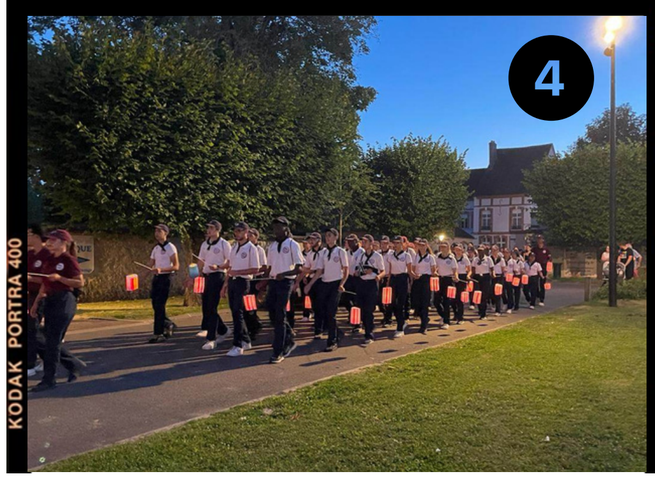

Une page Facebook passée de 650 abonnés à près de 2000 !

Ils nous ont rendu visite

Lionel Beffre
Préfet
de Seine-et-Marne

Anne Chain-Larché, Claudine Thomas et Pierre Cuypers
Sénateurs de Seine-et-Marne

Jean-Philippe Dugoin-Clément
Vice-président du Conseil régional

Jean-François Parigi
Président du Conseil départemental

Olivier Lavenka
Vice-président du Conseil départemental

Bernard Hinault
Champion cycliste

Valérie Lacroute
Vice-présidente du Conseil régional

Isabelle Perigault
Députée de Seine-et-Marne

BILAN DE MI MANDAT

Les défis de la rentrée !

Et demain ?
Si la majorité municipale a accompli un travail certain au service des Donnemaritains, durant ces trois années, elle n'en est pas moins consciente de celui restant à réaliser. Désertification médicale, maintien de l'offre commerciale, revitalisation du centre-bourg et présence d'une antenne de la déchetterie sur le territoire sont autant de dossiers dont elle s'est emparée. Des thèmes qui, en temps ordinaire, n'entrent pas dans le champ de compétence de la commune. Cependant, elle s'est résolue à agir pour le bien-être des habitants.

RELEVER LE DÉFI DE LA SANTÉ

Depuis plusieurs années maintenant, la France est touchée par une vague de désertification médicale. Si la pénurie de médecins a été, pendant un temps, particulièrement criante dans les secteurs reculés de notre pays, force est de constater, aujourd'hui, que celle-ci touche tant les villes que les campagnes. Bien évidemment, Donnemarie-Dontilly n'est pas épargnée par ce phénomène.

Aussi, afin d'anticiper la retraite de l'actuel praticien, Madame le Maire et la majorité municipale ont entamé de nombreuses démarches ayant pour objectif de trouver de nouveaux médecins.

RELEVER LE DÉFI DU COMMERCE

La question de la zone commerciale est une inquiétude récurrente chez les Donnemaritains. Quoi de plus normal !
Depuis trois ans, Madame le Maire et son équipe ont engagé des discussions avec le Groupe Casino, afin de solliciter la mise en rayon de produits à coût abordable pour le pouvoir d'achat des Donnemaritains. Elle a poursuivi ses discussions pour favoriser la venue du Groupe Intermarché. Madame le Maire est bien décidée à ne rien lâcher, car ce supermarché est, non seulement, un commerce de proximité indispensable, mais aussi un bassin d'emploi non-négligeable.

RELEVER LE DÉFI DES ENCOMBRANTS

Nombreux sont les habitants à s'être émus, à juste titre, de la fermeture de la déchetterie de Donnemarie-Dontilly. La majorité municipale étudie toute solution possible permettant la mise en œuvre d'un service alternatif compatible avec nos compétences communales.

BREF RETOUR EN IMAGES

9 octobre 2022 : fête de la pomme

29 octobre 2022 : Halloween

Commémoration du 11 novembre

12 novembre 2022 : café de Madame le Maire

13 novembre 2022 : repas des aînés

17 novembre 2022 : forum de l'emploi

19 novembre 2022 : opération berges saines

26 novembre 2022 : spectacle Johnny Rock

1er décembre 2022 : illumination du sapin de Noël

BREF RETOUR EN IMAGES

4 décembre 2022 : opération "1 enfant, un jouet"
avec Top Moto 77 Provins

10 décembre 2022 :
le café de Madame le Maire

13 décembre 2022 :
visite du Père Noël
à l'école maternelle

16 décembre 2022 : remise des cadeaux
aux enfants des membres de la collectivité

17 décembre 2022 : le marché de Noël

Cérémonie des vœux 2023
de Sandrine Sosinski, Maire de Donnemarie-Dontilly,

18 mars 2023 : carnaval

19 mars 2023 : commémoration
du cessez-le-feu du 19 mars 1962

BREF RETOUR EN IMAGES

26 mars 2023 : rando Canine

8 avril 2023 :
chasse aux oeufs de Pâques

Commémoration du 4 mai

Commémoration du 8 mai

3 juin 2023 : Les Floralies

17 juin 2023 :
café de Madame le Maire

18 juin 2023 : rando canine

23 juin 2023 :
cérémonie de remise des récompenses aux élèves pour leur passage en 6ème

BREF RETOUR EN IMAGES

24 juin 2023 : Fête de la musique

1er juillet 2023 :
Festival Emmenez-moi

8 juillet 2023 : cérémonie pour la remise des récompenses aux jeunes diplomés de l'année 2022

13 juillet : pique-nique républicain et retraite aux flambeaux

14 juillet : commémoration et traditionnelles animations

POINT SUR LES TRAVAUX

DU NEUF DU CÔTÉ DE BESCHERELLES

En janvier 2023, des travaux, destinés à lutter contre les inondations, permettre la captation des eaux de ruissellement et la réfection des voiries, ont été menés dans le hameau de Bescherelles. Le chantier a concerné les chemins des Fourneaux et du Champ aux Fées, ainsi que le carrefour avec la rue des Javelottes.

Coût : 278 410.92 € HT

Subventions :

- **Conseil régional (contrat CAR)**
- **Conseil départemental (contrat FAC)**

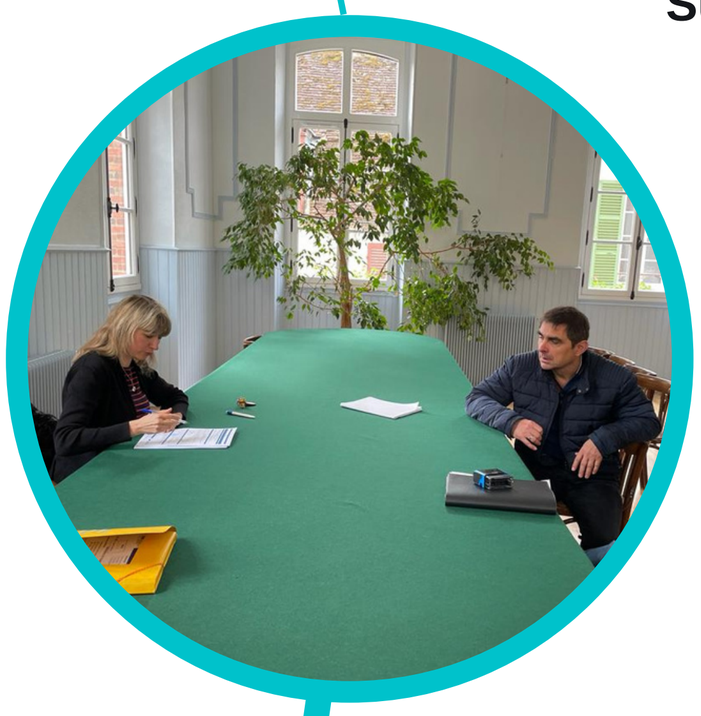

ET POUR 2024 ?
Les travaux prévus au Plessis-aux-chapts et sur la rue de la Tuilerie seront engagés.

UNE ACTION AU QUOTIDIEN

Entretien des machines, réparation des dégradations (volontaires ou non), nettoyage ... autant d'actions réalisées par les services techniques municipaux. Si elles ne sont pas forcément visibles, elles n'en demeurent pas moins essentielles pour notre quotidien.
Merci à nos services pour leur implication et leur professionnalisme.

Le coin éco '

ÉPICERIE : DU NOUVEAU !

L'épicerie, située rue Marie Chaubart, a trouvé un repreneur ! Une excellente nouvelle, dont la commune se réjouit. Sitis Market participera au dynamisme de notre commerce local.

NICOLAS FOULON, AU COEUR DU BIEN-ÊTRE

Après une année de formation certifiée en hypnose et magnétisme, Nicolas Foulon a décidé d'ouvrir un cabinet dans notre commune. Son expérience professionnelle dans le milieu hospitalier depuis plus de 30 ans, dont 15 ans dans un service d'urgence, lui permet d'additionner deux savoirs : un par la médecine générale et l'autre par la thérapie de l'esprit. Pour permettre une thérapie complète, il a ajouté, depuis 2022, une formation de réflexologie plantaire.

CONTACT :
Cabinet "Au bien-être"
1, impasse du stade
77520 Donnemarie-Dontilly
06.67.67.56.77
nicolasfoulon77@yahoo.com

Le coin des associations

AMICALE BOULISTE DU MONTOIS

Suite et fin des concours d'hiver et des concours d'été.
Le 5 mars dernier, concours d'hiver disputé à la mêlée tournante, 26 joueurs, victoire de Yves BRETON devant Victor DIAZ, troisième Franck MATHIEU. Classement final : 1er Victor DIAZ, 2ème Franck LAISNE, 3ème Franck MATHIEU…
Le 26 mars dernier, premier concours d'été, 22 équipes pour le concours en doublette, victoire de la doublette Philippe FLAMENT / Franck MATHIEU devant Franck LAISNE / Yves BRETON…
Le lundi de Pâques, 59 équipes se sont disputées la victoire pour ce premier concours ouverts à tous.
Le 16 avril concours à la mêlée tournante, 29 joueurs, victoire de Régis SAURET devant Michel MAIRE et Franck LAISNE.
Le 30 avril concours en triplette formée, 36 joueurs, victoire de Stéphane MASSON / Franck LAISNE / Ludovic RENAUX devant Claude SAURET / Régis SAURET / Nicole MATHIEU…
Le 7 mai, 4ème concours d'été disputé en doublette, 22 équipes, victoire de Yves BRETON/ JOHNNY devant Cyril PERREY / Jean-Luc GOBINOT…
Le 21 mai, concours à la mêlée tournante, 30 joueurs, victoire de Stéphane MASSON devant Eddy GUIOLARD…
Le 29 mai, lundi de pentecôte, 2ème concours ouvert à tous, 64 équipes se sont disputées la victoire.
Le 11 juin, 39 participants se sont disputés la victoire du concours de triplette formée. Celle-ci est revenue à Alain FAUCHEUR / Fabrice DUBOIS / Franck MATHIEU.
Le 25 juin, concours de doublette formée, 36 participants. Victoire de Stéphane MASSON / Michel MAIRE.
Le 1er juillet, le concours de la journée de la pétanque a réuni 36 participants. Victoire de Cyril PERREY.
Le 8 juillet, concours de doublette formée. Victoire de Michel MAIRE / Jacky GOSSART devant Stéphane MASSON / Franck LAISNE.
Le 23 juillet, concours à la mêlée tournante, 36 participants, victoire de Jean-Antoine MATHIEU.
Le 29 juillet, concours de doublette formée nocturne, 52 participants. Victoire de Pierre et Marine JOURDAIN.
Le 6 août, concours à la mêlée tournante, 35 participants. Victoire de Stéphane SOSINSKI.
Le 27 août, concours de triplette formée, 36 participants. Victoire de Eddy GUIOLARD / Jacky GOSSART / Alain YSEBAERT
Le 9 septembre, concours de doublette formée, 36 joueurs.
Le 17 septembre, 14ème concours d'été de doublette formée, 28 joueurs. Victoire de Guy CHENEVIERE / Dany ROBINOT

Le Président
Guy CHENEVIERE

Le coin des associations

ÉCOLE DE MUSIQUE DU MONTOIS

Rentrée des musiciens

L'École de Musique du Montois reprend ses activités après un bien bel été. Anciens et nouveaux élèves, enfants comme adultes, ont retrouvé le chemin des salles de cours pour que résonnent les instruments : piano, violon, guitare, flûte traversière, trompette, batterie, guitare électrique...

Les pratiques collectives quant à elles ont, comme chaque année, ouvert leurs portes gratuitement toute la semaine du 11 au 17 septembre, pour permettre à ceux qui le souhaitaient de découvrir les ensembles (Top Voice, l'ensemble vocal Décontrasté.e.s, la Fanfare du Coin) et les ateliers (éveil musical, initiation, multi-claviers), ainsi que la nouveauté de cette saison 2023-2024 : un **atelier percussions**, ouvert à tous à partir de 8 ans.

Avec le soutien de la communauté de communes Bassée-Montois, l'école de musique participe aux animations du territoire. Vous aurez sans doute l'occasion de croiser sa dynamique **Fanfare du Coin** !

Tous les cours ont débuté le 11 septembre 2023 et se termineront le 30 juin 2024 (pas de cours pendant les vacances scolaires).

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année en fonction des places disponibles. Les cours individuels ont lieu au 9, rue de l'église à Donnemarie-Dontilly. Pour les pratiques collectives, que vous pouvez tester gratuitement à tout moment, n'hésitez-pas à nous consulter.

Renseignements : www.ecolemusique-montoisbassee.fr - 06.52.16.54.27
ecolemusiquemb@gmail.com
Le bureau de l'École de Musique

ASTRO BASSÉE MONTOIS

L'association Astro Bassée Montois a accueilli les amateurs d'observation du ciel durant la période estivale comme elle le fait depuis maintenant vingt-cinq ans. Nous assurons durant toute l'année lorsque la météo le permet : des observations du ciel diurne et surtout nocturne au télescope, des présentations des objets peuplant le ciel nocturne, de l'apprentissage et du repérage parmi les constellations, de la pratique de l'astrophotographie.

Par ailleurs, les 12 août et 9 septembre, deux nuits des étoiles ont été organisées. Elles ont réuni une cinquantaine de personnes lors de chaque date.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 06.16.49.75.09
ou envoyer un mail à abm.asso.fr@gmail.com
ou encore vous rendre sur le site internet de l'association : https://abm.ttak.ovh

Le coin des associations

LA CROIX ROUGE
UNITÉ LOCALE DE LA CROIX-ROUGE… CELA BOUGE À DONNEMARIE-DONTILLY !

- L'U.L de Donnemarie-Dontilly a renoué avec les "Sorties Bénéficiaires Croix-Rouge" l'année passée.
Sur cette lancée, au cours du mois de juillet, une visite du site de Guédelon a été organisée. Rappelons que ce chantier donne à voir la construction d'un château médiéval, réalisée avec les moyens techniques de l'époque. .
Un moment de partage et de lien social indispensable pour tous.

- **1ère braderie** de U.L Donnemarie-Dontilly à la salle du filoir, **un réel succès** !!! A bientôt pour la seconde.
La vente de vêtements est ouverte, à tous et toutes, toute l'année à l'U.L Locale situé 33 rue des Fossés 77520 Donnemarie-Dontilly le mercredi et vendredi de 14h00 à 16h00 hors périodes scolaires. Nos bénévoles vous y attendent.

- Indispensable à la bonne marche de notre Unité Locale, les bénévoles étaient présents chez Carrefour et B1 à Bray-sur-Seine et Casino pour Donnemarie-Dontilly lors de la quête et Collecte du 2 au 4 juin 2023.
Un grand MERCI aux donateurs et aux magasins participants.

La Croix-Rouge était présente lors de la journée des associations du 2 septembre dernier.

Le bureau de la Croix-Rouge
U.L Donnemarie-Dontilly

Vous souhaitez devenir bénévole à la Croix-Rouge ?

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous expliquerons tout.

Rejoignez-nous sur la page Facebook de l'U.L. Croix-Rouge Donnemarie-Dontilly
Merci pour votre générosité, merci aux bénévoles.

Le coin des associations

FAMILLES RURALES TRAIT D'UNION MONTOIS BASSÉE

L'association **Familles Rurales Trait d'Union Montois Bassée** est ouverte à tous les habitants de la Communauté de Communes Montois-Bassée. Situé à Donnemarie-Dontilly, cet **E**space de **V**ie **S**ociale (**E.V.S.**), favorise le lien et la solidarité autour d'actions qui ont du sens.
Adhérente au **R**éseau d'**E**coute, d'**A**ppui et d'**A**ccompagnement des **P**arents (**R.E.A.A.P.**), en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et des professionnels, Le **Trait d'Union Montois Bassée** organise des actions gratuites pour toute la famille sur diverses thématiques, propices à de nombreux échanges conviviaux.
Avec le **Point Médiation Numérique** et le **Point Numérique CAF**, le **T.U.M.B.** renforce son engagement sur tout le territoire en offrant un service d'accompagnement gratuit à l'accès et à l'utilisation des outils numériques et institutionnels.
Venez découvrir les nombreux ateliers ou permanences du lundi au vendredi et tout au long de l'année : la PARENT'Hèse, la Farandole, le Printemps des générations, les ateliers de Louisette, le courrier d'Arthur, Partir en livre, La Parentalité, l'atelier culinaire.
T.U.M.B. 1, rue Cottereau 77520 Donnemarie-Dontilly
Courriel : trait-montois@orange.fr
Tél : 06 28 09 00 79
Trait d'Union Montois Bassée

Familles rurales — Vivre mieux ! | ASSOCIATION TRAIT D'UNION MONTOIS BASSÉE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE AIMÉ CÉSAIRE

Depuis Mars, le nouveau service de portage à domicile de livres, CD et DVD permet de répondre à la demande de personnes ne pouvant pas se déplacer à la bibliothèque pour des raisons de manque de mobilité.
La rencontre se déroule un jeudi par mois

La bibliothèque vous propose des livres adaptés aux difficultés de lectures (Dys et/ou personnes éloignées depuis longtemps du livre)
Grâce aux ressources numériques proposé par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne et accessible avec un abonnement dans une bibliothèque, vous pouvez également compléter notre offre avec la plateforme BibliOdyssée. (BibliOdyssée vous permet d'accéder à des livres adaptés aux enfants et adolescents (6-15 ans), DYS ou petits lecteurs. Il s'agit d'une collection de livres numériques au format FROG, disponibles sur tablettes ou ordinateurs.)

l'école des loisirs

La bibliothèque vous permet de prendre des abonnements à cette maison d'édition jeunesse à des tarifs préférentiels.
N'hésitez-pas à venir nous rencontrer !

Toute l'équipe de la bibliothèque est à votre disposition pour répondre à vos demandes littéraires, cinématographiques et musicales !
A bientôt !

Le coin des associations

LE FOYER RURAL

Durant la saison scolaire, notre association vous propose différentes activités, pour les jeunes et les adultes :
Eveil corporel : de 3 à 5 ans, le mercredi de 14 h à 15 h, salle polyvalente
Danse modern jazz : Dès 6 ans, le mercredi à partir de 15 h, selon âge, à la salle polyvalente
Dessin peinture : le mercredi à partir de 15 h, au foyer communal, rue de l'église
Danse Country : le mercredi à partir de 15 h (à partir de 6 ans), le jeudi à partir de 19 h, à la salle du filoir, place des jeux
Yoga : le lundi, à partir de 16 h 45, salle du Filoir, le mardi de 17 h 30 à 18 h 45 à St Hilliers, le mercredi à 20 h, salle communale de Mons-en-Montois
Yoga sur chaise : le lundi de 15 h 45 à 16 h 45, à la salle du Filoir
Yoga enfants : le lundi de 18 h à 19 h (11-14 ans) le jeudi à partir de 18 h de 3 à 11 ans, et le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 (6-10 ans) au 1 er étage du gymnase
Ateliers créatifs : le lundi de 14 h à 16 h, à la salle du Filoir, place des jeux
La **brocante** a eu lieu le dimanche 3 septembre, dans les rues du centre-ville. Elle a réuni 200 exposants.

Plus d'informations sur notre site : www.foyerrural77520.fr

FOYER RURAL
DONNEMARIE
DONTILLY

CHŒUR du MONTOIS et du PROVINOIS : ENCORE DU NOUVEAU !

Après une année 2022 riche en efforts personnels et collectifs, sous la baguette de notre chef Fabrice SANSONETTI, pour que nos voix soient à la hauteur de partenaires de qualité : l'orchestre symphonique « En RESONANCE » dirigé par Frédéric BAUDRY, et de solistes dont la soprano Chloé CHAUME, nous avons quitté les airs d'opéras célèbres pour apprivoiser le difficile Stabat Mater de DVORAK et le Te Deum de HAYDN, toujours avec Frédéric BAUDRY et ses musiciens, avec d'autres solistes et en partenariat avec le Chœur Marc-Antoine CHARPENTIER dirigé par l'infatigable Jean MARTIN, chœur qui fête cette année ses 60 ans : c'est donc un ensemble de 130 choristes, 4 solistes professionnels et 43 musiciens qui ont enchanté vos oreilles, lors de trois concerts sur ce programme, programmés dans notre région :

- Le samedi 3 juin à 20h30 au gymnase Pierre Lespiat à MELUN
- Le dimanche 18 juin à 20h30 en l'église St Quiriace à PROVINS ville haute
- Le dimanche 25 juin à 17h00 en la cathédrale St Etienne de SENS

Sans oublier les incontournables Médiévales de Provins avec ses chants d'autrefois, les 10 et 11 juin.

En cette rentrée, nous répétons des chorals de Bach et attaquons un nouveau projet pour plus tard : les Vêpres solennelles de Mozart, en partenariat également.

Même à 70 choristes, nous recrutons encore, surtout des ténors.

Contact : Véronique : 06.77.25.44.81.
Répétitions les mercredis soirs.
Visitez notre site : choeur-montois-provinois.jimdofree.com

En chœur avec ceux de Charpentier, concert Stabat Mater à Melun, Gymnase Lespiat 3 juin 2023

HOMMAGES

Hommage à Alain THIRIOT

Le 9 décembre dernier, Alain THIRIOT nous a quittés brusquement. Nombreux sont les Donnemaritains qui n'ont pas pu prendre congé de lui et lui dire à quel point il comptait pour nous et notre commune avant son départ.
Véritable défenseur de notre patrimoine et notre histoire, Alain aura dépensé beaucoup d'énergie au sein de diverses associations de conservation comme la SHAAP (Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins), afin de promouvoir notre attractivité et d'ancrer notre territoire dans son histoire.
Président de l'Acrédépô, Alain a largement contribué à la sensibilisation des élus de toutes les collectivités pour la sauvegarde de l'église de Dontilly, où beaucoup de nos aînés se sont unis. il n'aura pas eu le temps de voir le projet de pôle culturel parvenir à son terme, mais ce pôle aura indéniablement son empreinte. Soucieux de faire vivre l'Acrédépô au-delà de lui, il avait naturellement pris soin d'établir sa succession. C'est ainsi que Christine Lemore a pris les rênes de l'association. Aimant transmettre aux générations actuelles et futures ses connaissances et compétences, Alain avait accepté sans ambages de rédiger la rubrique *coup d'oeil sur le passé - les histoires d'Alain* en parallèle de ses nombreuses publications et interventions dans divers comités.
Il est difficile de résumer la vie d'Alain, ses actions et son amour pour notre commune en une seule page. Son œuvre se poursuivra à travers les actions de Nicole Thiriot-Thoret, son épouse, et de Stéphane Vallet, son petit-fils, qui a hérité de toutes les histoires de son grand-père.

Nous adressons à Nicole, ses enfants, ses petits-enfants et à toute la famille nos amicales pensées.

Pour la commune et le Conseil municipal,
Sandrine Sosinski

Hommage à Thierry PAUMIER

Lettre à Thierry Paumier, animateur au centre de loisirs entre février 2019 et août 2022.

Cher Thierry,

Il est des premières rencontres que l'on oublie pas tant la personne que l'on a rencontrée semble faire partie de notre paysage depuis toujours. Et c'est l'effet que tu as laissé à toutes celles et tous ceux qui t'ont croisé à notre centre de loisirs.
Il était impossible de ne pas t'apprécier. Il était impossible de ne pas avoir envie de travailler avec toi. Chaque discussion avec toi ouvrait les portes sur des mondes à découvrir tant ta culture générale était étendue.
Doué d'une patience infinie avec les enfants comme avec les adultes, tu avais cette formidable capacité à apaiser tout le monde. Tu avais ce supplément d'âme qui caractérise les êtres d'exception.
Ta personnalité, ta culture et ton envie d'apporter quelque chose à notre société nous avaient fait dessiner un poste d'animateur pour nos 14-20 ans. Tu aurais dû commencer les ateliers avec les jeunes dès cet été. La vie en a décidé autrement en nous privant de toi. Le chagrin brutal ressenti, également, par tes collègues, les enfants fréquentant le centre et toutes les personnes qui t'ont connu, laisse peu à peu place aux souvenirs que nous avons vécus avec toi. Des souvenirs toujours emplis d'amitiés.
Le bonheur de t'avoir connu fait que nous ne t'oublierons pas.
Nous adressons à ton épouse, tes enfants et ta famille nos amicales pensées.
Pour la commune et le Conseil municipal,
Sandrine Sosinski et Jean-Claude Borzucki

EXPRESSION DES GROUPES

MAJORITE MUNICIPALE

FAIRE DE CHAQUE ACTION DU MANDAT, UNE ACTION UTILE POUR TOUS.

Le 15 mars 2020, à l'issue du premier tour des élections municipales, 61.37 % des électeurs ont porté leur vote sur notre liste, *Donnemarie-Dontilly Dynamique*. Si ce résultat nous honore, il nous oblige, également. Aussi, à la parole, nous avons préféré les actes ! C'est la raison pour laquelle, depuis notre installation, nous avons eu à coeur d'appliquer les mesures inscrites dans notre programme dans un souci constant d'améliorer le cadre de vie des Donnemaritaines et des Donnemaritains. Ensemble, nous avons fait preuve d'un sens des responsabilités exemplaire pour que notre commune traverse la pandémie de COVID-19 de la meilleure façon possible.
Sécurité, développement durable, travaux, solidarité, jeunesse, séniors, attractivité, culture, sport ... depuis trois ans, nous avons agi, avec vous, pour faire de Donnemarie-Dontilly une commune toujours plus agréable à vivre.
Et demain ? Forte de ses résultats, la majorité municipale compte poursuivre dans cette voie et s'engager, activement, dans deux dossiers urgents pour notre ville : la santé et le commerce. Des discussions sont d'ores et déjà en cours dans ces domaines et soyez assurés que nous ne lâcherons rien !

Pour la majorité,
Julie BUOT-LEFEBVRE, Adjointe en charge du cadre de vie

OPPOSITION MUNICIPALE

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

INFOS CITOYENNES

Cartes d'identité et passeports

Pour finaliser votre demande de carte d'identité et/ou passeport effectuée au préalable sur le site ants.gouv.fr, vous devez désormais vous rendre sur notre site internet https://www.donnemarie-dontilly.fr pour fixer un rendez-vous en mairie.

TOUS RESPONSABLES DU CADRE DE VIE
QUELQUES RAPPELS…

Assainissement collectif

Il est demandé aux usagers de jeter les lingettes aux ordures ménagères, et non dans la cuvette des WC ! Même « biodégradables », elles sont très résistantes et bouchent les pompes de notre station d'épuration. Leur accumulation entraîne des perturbations du réseau et toutes les interventions supplémentaires sont plus que dommageables car à terme, elles ont de grandes chances de se répercuter sur la facture du contribuable…

Bruit de voisinage

L'utilisation de matériels bruyants de bricolage, de jardinage (bétonnières, perceuses, raboteuses, tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc…) est autorisée :

- **de 8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au vendredi**
- **de 9h à 12h et de 14h à 19h les samedis**
- **de 10h à 12h les dimanches et jours fériés**

Déjections canines

Par mesure d'hygiène publique, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de ramasser les déjections canines de ce dernier sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants.

Déchets

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Pensez également à tailler la végétation de votre propriété privée qui pourrait empiéter sur la voie publique et provoquer un accident !

Les bacs à ordures ménagères et conteneurs de tri sélectif doivent être enlevés de la voie publique au plus tard le lendemain du passage du SMETOM.

Quads

Il est rappelé que l'usage d'un quad non-homologué est interdit sur tous les types de voies ouvertes à la circulation (route, chemin forestier, piste ...). Celui-ci est destiné à un usage sur un terrain privé ou un circuit agréé.

AGENDA ET IDÉES DE SORTIES

Le Musée Stéphane Mallarmé à Vulaines sur Seine
4, quai Stéphane Mallarmé
77870 Vulaines-sur-Seine
01.64.23.73.27

Le Musée Jardin Bourdelle à Égreville
Hameau du Coudray
1, rue Dufet Bourdelle
77620 Égreville
01.64.78.50.90

Le Musée de la Seine et Marne à Saint Cyr sur Morin
17, avenue de la Ferté sous Jouarre
77750 Saint-Cyr-sur-Morin
01.60.24.46.00

Le Musée des Peintres à Barbizon
92, grande Rue
77630 Barbizon
01.60.66.22.27

Le Musée de la Préhistoire à Nemours
48, avenue Etienne Dailly
77140 Nemours
01.64.78.54.80

AGENDA

Octobre 2023 :
- 7 octobre : journée des collectionneurs
- 21 octobre : octobre rose avec le Trait d'Union
- 27 octobre : halloween : projection d'un film d'horreur
- 28 octobre : halloween : animations du Foyer rural
- 29 octobre : chasse à Madame le Maire

Novembre 2023 :
- 16 novembre : forum de l'emploi et de la formation pour tous
- 19 novembre : repas des aînés
- 25 novembre : journée de la moustache avec le Trait d'Union

Décembre 2023 :
- 1er décembre : illumination du sapin de Noël
- 10 décembre : parade féérique
- 13 décembre : lecture du conte de la Maire Noël
- 16 décembre : marché et spectacle de Noël

Janvier 2024 :
- 12 janvier : Cérémonie des Vœux de Madame le Maire

Consultez nos panneaux d'affichage répartis sur la commune, les affiches posées chez les commerçants, notre page Facebook et notre Panneaupocket pour de plus amples informations en temps utile !

ÉTAT CIVIL

Carnet Rose

BANIMBADIO KITUFUILA Elikya, le 10 octobre 2022 ; BRON Li-Ann, le 11 octobre 2022 ; TRUMTEL Alan, le 26 octobre 2022 ; BERNADAC Leïa, le 14 décembre 2022 ; DERDA Kaïs, le 19 décembre 2022 ; ONESTAS Léane, le 5 janvier 2023 ; AÏT TABET Enzo, le 7 janvier ; CADHI Lyvia, le 15 janvier ; VÉDÉRINE Oliver, le 7 février ; SAMPAIO Matteo, le 14 mars 2023 ; MEIAS DA ROCHA FERNANDES Rafaèl , le 12 avril ; SERPAGGI GOBINOT Lilou, le 18 avril ; BRIMBEUF Owen, le 10 mai ; MONTCHAUD BEUF Evanna, le 23 mai ; BILLOQUET Flavie, le 26 juin ; FERMELMY Imana, le 26 juin ; MIADANA Aubin, le 30 juillet ; DELHALLE Leyann, le 31 juillet ; PERICAUD DAIZE Eléa, le 5 septembre

Carnet Blanc

LECOSNIER Florian et BENOIT Marion, le 15 octobre ; VÉDÉRINE Olivier et AZOR Priscillia, le 4 février ; BENOIT Gaël et TEYSSANDIER Romane, le 11 février ; RAMAHARO Ny et RAHARIMALALA Diamondra, le 6 mai ; ELSAYED Hayssem et GUÉMENÉ Elise, le 27 mai. INES Michaël et BOUIN Maryne, le 2 juin ; TABOULET Alexis et MARTIN Laétitia, le 3 juin ; BROCHERIEU Laurent et GUILLEMOT Muriel, le 10 juin ; LéOTé Lau-Ann et BIRON Marie-Eva, le 15 juillet ; VION Nathan et COSSETTINI Laura, le 29 juillet ; DELECLUZE Florian et VERRIER Victorine, le 16 septembre

Ils nous ont quittés

TREMEAU Philippe, le 4 septembre ; BERCHE Jack, le 3 novembre ; MIGNOT Huguette, le 8 novembre ; CHUSSEAU Monique, le 9 novembre ; GOBINOT Yvette, le 14 novembre ; CIOTTI Robert, le 19 novembre ; CREMIER Denise, le 19 novembre ; THIRIOT Alain, le 9 décembre ; MOULET Suzanne, le 15 décembre ; VANESSE Laurence, le 26 décembre ; HAVY Christian, le 26 décembre ; MARCELINO PASCOAL Joaquim, le 29 décembre ; PIOCHE Françoise, le 30 décembre ; NICOL Olivier, le 8 janvier ; ARTZT Simone, le 10 janvier ; GEISWEILLER Annie, le 18 janvier ; IWANIEC Stanislaw, le 13 février ; JURADO Irène, le 16 février ; MENARD Sandrine, le 11 mars ; SONGIS Edith, le 21 mars ; BOCQUILLION René, le 28 mars ; MAUDUIT Marie, le 25 mars ; SAHUC Laurent, le 2 avril ; DURAN-PALACIO Francisco, le 15 avril ; PRIME Maryvonne, le 12 mai ; JACQUA Léanie , le 20 mai ; GARNIER Jacky, le 22 mai ; BERTHIER Colette, le 27 mai ; DUGAST Cécile, le 3 juillet ; GRANDRU Raymond, le 3 juillet ; VIGNIER Raymonde, le 6 juillet ; DERENNE Raymonde, le 9 juillet ; RAOUX Jacques, le 19 juillet ; MIGNOT Gérard, le 18 août ; LAURENT Yvette, le 1er septembre ; HAUTIN Denise, le 18 septembre